

FONDS SOCIAL

Coupon de réception du dossier

Etablissement :

Dossier n° FS/201.....

Date de dépôt :/...../.....

Madame, Monsieur,

Vous sollicitez une aide financière du Fonds social. Le Fonds social est une aide exceptionnelle et ponctuelle destinée à aider les familles pour la scolarité de leur enfant. Vous trouverez ci-joint un dossier confidentiel que vous voudrez bien compléter de manière précise les pages 1 et 2 en y joignant les justificatifs de votre situation. Une commission, présidée par le chef d'établissement, étudiera votre demande et vous informera de la décision.

PARTIE A REMPLIR PAR LA FAMILLE :

Classe de l'élève :

Boursier de l'an dernier : oui montant de la bourse : non

Régime : externe demi-pensionnaire interne

Aide sollicité pour les frais de :

Montant des frais :

Montant de l'aide sollicitée :

Profession du père : Profession de la mère :

marié(e) célibataire vie maritale divorcé(e) pacsé(e) veuf(ve)

Enfant(s) présent(s) au domicile familial :

âge	scolarité ou profession

Observations sur votre situation :

.....

.....

.....

Est-ce votre première demande de fonds social de l'année scolaire : oui non

Si non, précisez la nature de la première demande :

Fait à, le

Signature du responsable légal :

PARTIE RESERVEE A L'ETABLISSEMENT

Avis de la commission du fonds social du :

L'aide sollicité : a été accordée a été refusée

Montant :euros Motif :

Modalité de l'aide accordée :

Fait à, le

Le chef d'établissement :

PARTIE A REMPLIR PAR LA FAMILLE :

Nom de l'élève :

Prénom :

Date de naissance :

Nom du représentant légal :

Adresse :

.....

Adresse de l'élève si différente de la famille :

.....

JUSTIFICATIFS A JOINDRE IMPERATIVEMENT A VOTRE DOSSIER :

En cas de première demande de fonds social :

- ☞ dernier avis d'imposition ou de non imposition
- ☞ dernier bulletin de salaire ou justificatif de vos revenu (ASSEDIC, pension de retraite, pension d'invalidité...)
- ☞ notification du montant des prestations familiales (CAF)
- ☞ relevé d'identité bancaire ou postal
- ☞ devis ou facture pour l'aide sollicitée

En cas de renouvellement de demande durant l'année scolaire :

- ☞ relevé d'identité bancaire ou postal
- ☞ devis ou facture pour l'aide sollicitée

Le dossier est à déposer auprès du secrétariat du chef d'établissement. En cas de situation complexe, vous pouvez contacter l'assistant de service social rattaché à l'établissement scolaire.